

ÉOLIEN PAYSAGES ET ACCEPTABILITÉ

Etude sur l'analyse des freins et des oppositions en Bourgogne-Franche-Comté

Projet porté par le collectif Paysages de l'après-pétrole (PAP), la chaire Paysage et énergie de l'école nationale de paysage de Versailles-Marseille et l'ADEME

Contexte

L'ADEME a souhaité avoir une vision plus précise de la perception des projets éoliens en partant des enjeux paysagers sur la Bourgogne-Franche-Comté. Pour cela, un partenariat a été mis en place avec le collectif Paysages de l'après-pétrole (PAP) et la chaire Paysage et énergie de l'école nationale de paysage de Versailles-Marseille afin de réaliser une étude qui a été conduite de février à juin 2023 par une équipe pluridisciplinaire composée de quatre personnes : deux paysagistes-concepteurs, un géographe et une sociologue de l'environnement. L'étude s'appuie sur des entretiens avec une soixantaine d'acteurs au niveau régional et sur quatre territoires qui ont différentes dynamiques paysagères et d'avancement de projets éoliens.

Principaux résultats

Les enjeux énergétiques : les acteurs interrogés s'accordent sur la nécessité à la fois de repenser et de diminuer nos consommations d'énergie et aussi de produire de l'énergie. Mais, bien que reconnue par tous, cette nécessité se complique lorsqu'elle doit être mise en place concrètement sur les territoires, d'autant plus avec des projets éoliens. D'autre part, la question de la production nucléaire est alors fréquemment évoquée. Elle serait, pour certains, la solution permettant d'éviter la présence d'éoliennes sur la région, bien qu'il n'y ait aucune centrale nucléaire en Bourgogne-Franche-Comté.

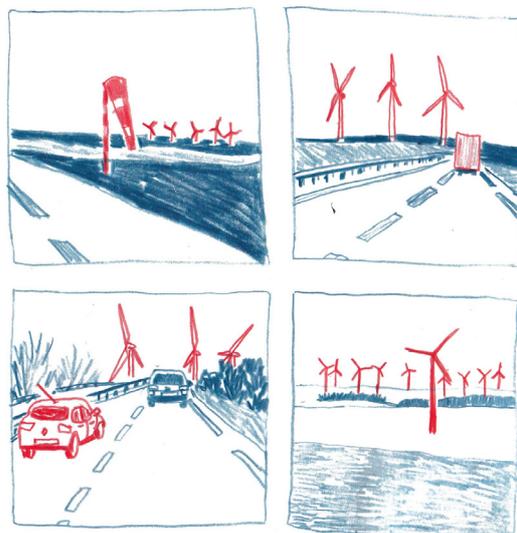
L'impact dans la vie des territoires : une fois les éoliennes installées, elles rentrent dans le quotidien du territoire et génèrent peu de conflits. Mais, au moment du développement du projet, des tensions peuvent apparaître au sein de la population. Des habitants, qu'ils soient au départ pour ou contre le projet, expliquent ne "plus vouloir en entendre parler" et peuvent être déçus : "Mon regret, c'est qu'une famille du village ait fait du bazar dans la commune à cause de cela. Ça met des tensions. Il n'y a déjà pas grand monde, alors si on arrête de se parler, on va finir vraiment seul."

Des tensions peuvent également avoir lieu entre communes suivant l'implantation des éoliennes sur le territoire et la répartition des retombées, notamment financières. Il est cependant possible d'avoir une volonté locale de s'organiser et une répartition équitable des éoliennes et de leur revenu. Les projets sont alors perçus comme mieux réfléchis par les habitants et l'acceptabilité est meilleure.

Le rôle majeur des maires : les maires endossent un rôle essentiel dans le développement des projets en représentant la figure centrale. Même si les conseils municipaux se sont prononcés favorablement au projet éolien, c'est bien souvent uniquement le maire qui doit faire le lien entre la population, les autres communes, les porteurs de projet... L'importance de la formation des élus et l'accompagnement par une tierce personne, neutre dans le développement du projet et permettant de faciliter le dialogue entre les différentes parties prenantes, reviennent régulièrement comme un besoin nécessaire pour un meilleur déroulement du projet.

Le rôle de l'Etat : une position délicate

De nombreux témoignages pointent un manque de planification de l'Etat dans le développement de l'éolien qui aurait laissé cela aux sociétés privées mais sans cadre global. Pour autant, les acteurs des territoires veulent garder la main et ne souhaitent pas que l'Etat leur impose des décisions.. D'autre part, les développeurs de projet constatent que la planification est en bonne partie déjà organisée par l'Etat qui restreint fortement les zones possibles d'implantation d'éoliennes (contraintes de l'armée, de l'aviation, de la biodiversité, du patrimoine...). L'Etat doit donc trouver un équilibre délicat pour planifier sans imposer, atteindre des objectifs de développement tout en tenant compte des multiples enjeux et des retours des territoires.



Illustrations libres des éoliennes dans l'Auxerrois-Chabliensien (Crédits : PAP, ENSP, ADEME)

Les perceptions du paysage énergétique

Globalement, le paysage énergétique et la présence d'éoliennes ressortent comme une réflexion transversale complexe et en partie subjective. Le paysage est identifié comme un levier de réflexion intéressant mais reste difficilement appréhendable. Comme l'exprime une personne interrogée, la dimension subjective et sociale du paysage est incontournable. Mais cette particularité peut être intéressante car cela peut être un levier d'actions et d'échanges, la subjectivité peut se travailler, se discuter par de l'information ou de la médiation, elle n'est pas forcément figée.

Pas de rejet systématique des éoliennes dans le paysage sauf en cas de saturation

Les paysages énergétiques sont parfois perçus comme positifs. Cet avis est porté notamment par des acteurs territoriaux, moteurs dans le processus de certains parcs éoliens. Pour autant, ils soulignent l'importance de ne pas saturer l'espace et de préserver une certaine harmonie du paysage afin de ne pas les « défigurer ». Des habitants sont d'accord pour dire qu'un projet éolien est acceptable mais que la saturation ne l'est pas.

Au-delà du paysage, la quête de sens

Pour une majorité d'enquêtés, les paysages énergétiques ne sont pas spécialement esthétiques. Pour eux, c'est le regard porté sur ces infrastructures qui est décisif, plus que leur présence en elle-même. C'est ce que questionne un acteur du secteur associatif : "Pourquoi une éolienne ou une installation photovoltaïque serait dévalorisante ?" Cette subjectivité est également citée par une personne travaillant dans le monde de la recherche, pour qui l'argument du paysage peut être un écran à d'autres craintes ou positionnements (politiques, de choix énergétiques...).

Dans le Doubs-Baumois, les villages entourés de prairies d'élevage dessinent un jeu de clairières dans les vallées, tandis que les éoliennes installées sur les crêtes recouvertes de forêts soulignent la structure de ce paysage local.

Retrouver tous les détails de l'étude dans le rapport disponible sur librairie.ademe.fr

Le dialogue autour du paysage dérive donc rapidement sur d'autres enjeux. Les opposants à l'éolien dénoncent notamment une énergie qui serait « peu écologique ». Quand ces éléments se répandent dans la population, même sans justifications sérieuses, il est très difficile de faire accepter un projet car il perd son sens premier, en plus de son impact sur le paysage. La diffusion d'une information neutre, juste et complète sur le sujet est importante et doit réussir à toucher toute la population. Elle doit être donnée dès le démarrage des réflexions avant que ne s'installe la méfiance due à une communication incomplète et orientée.

Comment discuter autour du paysage

Pour un acteur scientifique, le paysage peut être un levier d'actions en intégrant à la fois des enjeux nationaux et le contexte local. Mais cette personne déplore que le paysage soit évoqué uniquement comme un argument d'opposition ou comme une partie règlementaire et obligatoire de l'étude d'impact et non comme le socle d'un projet de territoire.

Pour réussir à prendre en compte ces enjeux et en faire un sujet de discussion entre acteurs de différentes natures, il est nécessaire de créer des outils et des lieux d'échanges afin de donner des clefs d'analyse "objectives" des paysages.

Le paysage en « concurrence » avec les autres contraintes

Il est souvent jugé que c'est le grand nombre de contraintes déjà existantes qui relègue le paysage au second plan. Cela expliquerait que les sociétés porteuses de projets éoliens ne puissent pas aborder le paysage en priorité lors du développement de projet. Un projet éolien est déjà fortement impacté par des contraintes extérieures au territoire (comme l'armée et l'aviation), aussi un projet ne se fait pas dans une zone idéale, mais "dans une zone de compromis" entre les différentes contraintes existantes, parmi lesquelles figure le paysage.

